

Louis DOMINO (1894-1959)

Pilote



Louis Auguste Georges DOMINO est né le **7 mai 1894** à Bellegarde-en-Marche dans le département de la Creuse.

Il est le fils de Lazare Louis Philippe DOMINO, aubergiste, 38 ans, né le 19 novembre 1855 à Chevigny en Côte-d'Or et de Marie Gabrielle JANICAUD, 34 ans, née le 22 novembre 1860 à Bellegarde-en-Marche. Du couple, marié le 10 juin 1893 à Bellegarde-en-Marche, naît un enfant unique, Louis le 7 mai 1894. La naissance de Louis est déclarée par son grand-père maternel, Silvain Auguste JANICAUD, 60 ans, huissier.

Louis DOMINO, sous-lieutenant aviateur, décoré de la Croix de guerre, domicilié à Bellegarde, 23 ans, se marie le 16 février **1918** à Neuilly-sur-Seine dans les Hauts-de-Seine avec Suzanne Marie Louise LEGRAS, 36 ans, née le 25 décembre 1881 à Marchenoir dans le Loir-et-Cher. Du couple naît une fille unique, Geneviève le 30 décembre 1918 à Orléans dans le Loiret.

Louis DOMINO, veuf, capitaine, professeur à l'école militaire et d'application de l'aéronautique, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, 33 ans, se remarie le 20 juin **1927** à Versailles dans les Yvelines avec Marie-Magdelaine Pauline Célénie Georgina Ghislaine LEMETTER, 31 ans, née le 7 juillet 1895 à Tournai en Belgique.



*Photo du banquet annuel à Paris de **1936** des « Creusois de Paris ». Georges DOMINO en haut à droite. Devant de profil, Georges ROCHEZ de Champagnat (Creuse).*

Louis DOMINO décède à l'âge de 64 ans, le **24 février 1959** à Paris dans le 15^e arrondissement. Il repose au cimetière parisien à Bagneux dans les Hauts-de-Seine.

Fernande BONNEMAIN pour www.airmemorialcreusois.fr

Les Sept Vies du général DOMINO,

1. Cavalier, engagé volontaire

Bachelier, après une année de préparation à Saint-Cyr, Georges DOMINO s'engage à 19 ans au 3^{ème} régiment de Chasseurs à cheval de Moulins le 11 novembre 1913 où il se trouve à la déclaration de guerre le 2 août 1914. Nommé brigadier le 9 août 1914, il rejoint le 80^{ème} régiment d'infanterie le 29 décembre 1915 comme sous-lieutenant, puis le 142^{ème} régiment d'infanterie le 18 janvier 1916. Désigné comme instructeur, il prend peu après le commandement de la 20^{ème} compagnie et rejoint Soissons puis Verdun.

Il est blessé au bras droit par une balle explosive le 23 août 1916 en « entraînant sa section à l'assaut des positions allemandes entre Fleury et Thiaumont, près de Verdun forçant l'admiration des hommes par son à propos et son mépris du danger ». Il est alors cité à l'ordre de l'armée par le général MANGIN. Sa hiérarchie écrit à son sujet « officier des plus intelligents, vigoureux, zélé, ayant un sentiment élevé du devoir, plein d'allant et de bravoure au combat ce qui lui donne un très grand ascendant moral sur ses hommes ». Après cette blessure, il va durant quatre mois, formuler des demandes pour être intégré dans un corps de combat...

2. Un aviateur combattif

Georges DOMINO ne peut utiliser que son bras gauche, il se sert du bras droit avec un crochet selon l'une de ses lettres, il est déclaré « inapte à toutes armes combattantes ». Mais il manifeste toujours la volonté de poursuivre le combat et postule pour intégrer l'Aéronautique militaire dans un courrier du 28 novembre 1916. Deux jours plus tard, il est dirigé sur l'Ecole des Observateurs du Plessis-Belleville dans l'Oise. Il devient observateur à l'escadrille F.221 le 3 mars 1917, puis à l'escadrille F.50 le 20 mars.

Il écrit : « Le 16 mars 1917, j'étais comme observateur sur un avion Farman de la F.221 piloté par le caporal FOURNIER, dans la région d'Avocourt, cote 304. J'étais chargé d'assurer la protection d'un avion photographique monté par le lieutenant ROBINI et d'observer les batteries allemandes en action dans cette région. La mission durait depuis environ deux heures, nous étions à 1700 mètres d'altitude et sur les lignes [françaises] lorsqu'un avion allemand D VII survint et incendia le ballon 78 à Jouy-en-Argonne. L'observateur le maréchal-des-logis DES, se tua dans sa chute. Lorsque l'avion allemand regagna ses lignes, il nous attaqua. Le combat dura à peu près une minute. J'avais une mitrailleuse Colt et une bande de 250 cartouches. Je tirai jusqu'à épuisement des munitions de ma mitrailleuse et prenait mon mousqueton de secours. Après quelques coups, l'avion piqua sur ses lignes et atterrit à quelques centaines de mètres derrière. »

Le 6 avril 1917, le lieutenant DOMINO, âgé de 23 ans, est cité à l'ordre de la 2^{ème} armée pour sa brillante conduite au feu, ayant obligé un avion à cesser le combat. Puis, le 8 juin 1917, le moteur de son avion est touché par des éclats d'obus de DCA à Verdun, et son appareil s'écrase. Georges DOMINO est à nouveau blessé. Son bras droit est à nouveau fracturé et son épaule gauche brisée par écrasement. Il doit attendre jusqu'en octobre sa nouvelle affectation. Il aura commandé la section photographique de l'escadrille F.50 un peu plus de deux mois.

Après un court stage à l'Ecole de Tir Aérien de Cazaux, il est titularisé observateur en avion. Il est alors affecté à nouveau à l'escadrille F.50 le 10 octobre 1917. Il est nommé lieutenant le 29 décembre 1917. Marié le 16 février 1918 à Neuilly-sur-Seine avec Suzanne LEGRAS, il se trouve à Orléans le 9 mai 1918, sa fille Geneviève doit y naître en décembre. Il formule une demande auprès de sa hiérarchie pour devenir élève pilote puisque sa convalescence va se terminer dans une vingtaine de jours...de préférence sur avion de chasse ou de bombardement...



Cette demande est appuyée par une lettre de la Présidence de la République en date du 14 mai 1918... Mais cette requête sera rejetée le 23 mai. Le 27 mai, il rejoint alors l'escadrille Spad 76, puis la VB 25 (avion Voisin de Bombardement) comme observateur de nuit jusqu'à la fin de la guerre. Au front jusqu'au 28 août 1918, il est évacué à nouveau car sa blessure est réouverte et son bras paralysé...

3. Professeur, organisateur et aviateur chanceux...

Après l'armistice, Georges DOMINO est désigné pour le Centre d'Instruction des Observateurs à La Chapelle-la-Reine en raison de ses remarquables qualités d'instructeur, puis aux ateliers de l'aviation à Saint-Cyr-l'École : *« j'ai commandé le service des avions du 20 février 1919 au 1^{er} mars 1920. Pendant ce temps, j'ai eu sous mes ordres environ 30 pilotes réceptionnaires ou convoyeurs, et près de 1500 avions de tous types ont été mis au point, réceptionnés et convoyés journallement dans les formations »*.

A la fin de la guerre, la Force aérienne française est forte de 150 000 hommes et 12 000 appareils. Une instruction provisoire du 30 mai 1921 institue à Versailles un Centre d'Etude de l'Aéronautique chargé de perfectionner les officiers. La nomination du premier ministre de l'Air intervient le 8 décembre 1922, rendant autonome l'Armée de l'Air.

En 1920, il est affecté au Service de réparation de l'Aviation. Il rejoindra le Centre d'Etude de l'Aéronautique de Versailles en 1924 pour y suivre les cours de formation jusqu'en avril 1925. Il a déjà décroché son brevet de pilote le 19 mars 1920, mais sa formation mérite d'être perfectionnée...

Au cours de celle-ci, le 13 octobre 1924, son Caudron C.59 est victime d'une panne de moteur. En perte de vitesse, son avion s'écrase au sol après une chute de 15 mètres. Une visite médicale constate seulement des contusions cervicales et du dos... Il est ensuite affecté au Cadre de l'École comme professeur. Promu capitaine le 25 juin, Georges DOMINO obtient comme professeur et instructeur des résultats remarquables et ses chefs lui décernent de nombreux témoignages de satisfaction.

Son dossier individuel contient l'appréciation suivante : *« Durant tout son séjour à l'École, le capitaine Domino, affecté le 10 mai 1933 au Cabinet du ministre de l'Air, a rendu les services les meilleurs. Travailleur acharné, d'un dévouement absolu, d'une conscience irréprochable, ayant une haute idée de son devoir qu'il accomplit avec autant d'ardeur que de foi. Il a parfaitement réussi comme professeur instructeur et officier chargé du matériel. A professé et rédigé de nombreux cours, en particulier ceux d'automobile. A installé des dispositifs et salles d'instruction contribuant pour une large part à l'organisation de l'École Technique. Poursuit très régulièrement son entraînement aérien. Auxiliaire précieux, chef ayant de l'ascendant, camarade parfait, le capitaine Domino ne laisse à l'École que des regrets. Ses excellents services tant de guerre que d'après-guerre, les qualités d'organisation et son aptitude au commandement désignent le capitaine Domino pour l'avancement avec le meilleur choix. »*

Appelé au Cabinet militaire du ministre de l'Air le 12 mai 1933, il est nommé chef de bataillon le 25 septembre 1933. Il rejoint l'année suivante, le Centre d'Instruction et d'Entraînement des Réserves à Orly dont il prend le commandement de l'escadre. Il réorganise le Centre sur des bases nouvelles et permet l'entraînement dès 1934 de 800 pilotes et 400 observateurs de réserve.

Les qualités dont il avait déjà fait preuve lui valent les plus chaleureuses félicitations : *« commandant l'escadre des réserves d'Orly, instructeur remarquable, s'est dévoué entièrement à sa lourde tâche avec toute son intelligence et un esprit parfait d'organisateur. A obtenu de très brillants résultats. »*

Le 6 juin 1936, Monsieur Pierre COT¹ ministre de l'Air, l'appelle à nouveau à son Cabinet militaire. Il fait preuve à ce poste particulièrement délicat des plus grandes qualités de méthode et d'organisation. Cette collaboration lui sera reprochée lorsque s'ouvrira le procès de Riom. *« J'ai été pris à partie, dans son réquisitoire à la Cour de Riom, par le procureur général CASSAGNAU². Monsieur le ministre Le TROQUER³ pourra témoigner de ces attaques des journaux et du parquet général de Riom, puisque je l'avais chargé de poursuivre mes diffamateurs et choisi comme défenseur »*. Nommé colonel le 2 septembre 1939 au lendemain de la déclaration de guerre, il commande l'Air Régional 51 depuis le début de l'année 1938, puis la Base aérienne de Gers jusqu'au 27 août 1940. Son témoignage nous éclaire sur les dernières heures des opérations menées en 1940.

¹ Pierre Cot (1895-1977) est ministre de l'Air du 31 janvier 1933 au 7 février 1934 et du 4 juin 1936 au 14 janvier 1938.

² Gustave Cassagnau, procureur de la Cour de Justice instituée le 30 juillet 1940. Elle est destinée à juger les ministres, anciens ministres et leurs subordonnés immédiats, accusés d'avoir trahi les devoirs de leur charge et qui ont donc provoqué la défaite. La Cour siège à Riom à compter du 8 août 1940.

³ André Le Troquer (1884-1963), président de l'Assemblée Nationale et député de la Seine, est l'avocat de Léon Blum lors du procès de Riom et ministre du général De Gaulle à la Libération.

4. L'Occupation

L'armistice signé le 22 juin 1940 provoque sa mise en congé « pour excédent d'effectifs » le 27 septembre 1940 à effet du 7 novembre. Il conteste cette décision dans une lettre de quatre pages auprès du Secrétaire d'Etat à l'Aviation le 29 septembre 1940 : « *J'ai 46 ans, je suis par l'âge l'un des plus jeunes colonels. Pendant la période critique du 15 mai au 20 juin, resté plusieurs jours sans liaison avec le G.Q.G et la Z.O.A.N⁴ j'ai pris l'initiative de créer un centre de regroupement dans l'Armée de l'Air où plus de la moitié de l'Aviation Française est venue se reformer, où les échelons volants arrivés seuls trouvaient le personnel d'entretien, où le personnel a reçu un armement et un équipement neufs, où les échelons roulants abandonnés ou détruits ont pu être réformés à nouveau (près de 2000 véhicules de toute nature distribués en 15 jours). Ce qui a permis au commandement de rejeter ces unités dans la bataille dans le minimum de temps. Au plus fort de cette bataille, sous de violents bombardements à proximité de l'ennemi, souvent malgré leurs blessés et leurs morts, les unités de servitude du Secteur 51 se sont faits un point d'honneur d'aller rechercher et évacuer des milliers de tonnes d'essence, de munitions abandonnées, ou encore de ravitailler les populations civiles laissées sans ressources par les autorités locales ou administratives. En un seul jour, 10 000 rations de vivres réquisitionnées et distribuées à 100 km de Paris, des centaines d'enfants abandonnés ont été recueillis, hébergés, évacués. Toutes les unités du secteur se sont repliées en ordre, quelques-unes en faisant le coup de feu, et du 23 au 27 juin, devant l'afflux des fuyards, le désordre et les dangers qui pouvaient en résulter, je mettais sur sa demande à la disposition du général MICHEL, commandant la 17^{ème} région territoriale, 15 sections de défense en armes de 100 hommes chacune, les seules troupes disciplinées sur lesquelles on pouvait alors compter pour rassurer les populations et empêcher le pillage* » Dans ce courrier, il juge infamante la décision de le mettre en congé. Georges DOMINO est un soldat qui veut toujours se battre : il veut faire son devoir...

La fin des hostilités le rend à la vie civile : il travaille chez Farman du 15 novembre 1940 au 1^{er} juin 1941. Cette activité va faire l'objet de suspicion de collaboration au moment de la Libération. Reçu le 1^{er} septembre 1944 par le général VALIN, il confirme dans une lettre datée du même jour à ce dernier : « *je suis entré à la maison Farman le 15 novembre 1940 et je l'ai quittée le 1^{er} juin 1941. Pendant mon séjour dans cette société, j'ai installé aux usines de Suresnes une fabrique de meubles en bois blanc. Mes principaux clients étaient les Grands Magasins de Paris. J'ai pu occuper ainsi 250 ouvriers qui étaient au chômage depuis l'exode. J'ai donné du pain à ces pauvres gens. Je les ai empêchés de partir en Allemagne. J'ai entrepris également une série de 50 baraques en bois destinées aux sinistrés du Nord. Pendant tout mon séjour dans l'ex-Société Farman, il n'a jamais été fait quoi que ce soit comme construction aéronautique ou autres matériels de guerre. J'ai quitté l'ex-Société le 1^{er} juin 1941, librement ne voulant pas collaborer à la construction aéronautique allemande* » :

Deux mois après, l'antimaçonnisme des lois répressives du gouvernement de Vichy, culmine avec celle du 11 août 1941 sur les Sociétés secrètes. Il est radié des cadres à effet du 13 novembre 1941. Il ne touche alors ni indemnité, ni retraite.

Il écrit au général BOUSCAT, Chef d'Etat-major général des Armées Françaises le 1^{er} septembre 1944 et apporte les précisions suivantes : « *Lorsqu'une association a été créée entre la Maison Heinkel et la Société Farman, je suis volontairement et librement parti, ne voulant pas collaborer avec la puissance occupante. J'ai dû évidemment chercher à travailler puisque, pendant près de deux ans après ma révocation par Vichy, je n'ai touché ni solde, ni indemnité, ni retraite.* »

Il ajoute : « *Premier révoqué de l'Armée de l'Air, arrêté par la police de Vichy pour dépôt d'armes clandestin dans la Creuse sur dénonciation des S.O.L,⁵ arrêté par la Gestapo pour sabotage de la Défense Nationale Allemande, je me suis introduit dans une Société ayant des travaux allemands pour me permettre d'exercer mon métier du B.C.R.A.⁶ Sur l'ordre de mes Chefs, pendant toute la guerre, j'ai été l'officier le plus attaqué par les hebdomadaires collaborationnistes Je suis partout, Le Pilon, l'Appel, comme ancien officier de Pierre Cot et du Front Populaire. Je vois que je suis en ce moment en butte à des jalousies qui viennent encore de Vichy. Du reste, il vous sera facile, par certains dossiers du Contrôle, de voir d'où viennent ces attaques. De nombreux parlementaires d'Alger, plusieurs membres du Gouvernement provisoire, mon Chef de réseau témoigneront en ma faveur. Qu'il me soit permis d'ajouter que, depuis six mois, traqué par la Gestapo et la Milice, je vis dans tous les coins où des amis peuvent me cacher pendant quelques jours.* »

⁴ Z.O.A.N : Zone d'Opérations Aériennes Nord.

⁵ S.O.L : Service d'Ordre Légionnaire, organisation précédant la Milice, dirigée par Joseph Darnand.

⁶ B.C.R.A : Bureau Central de Renseignements et d'Action. Créé en juillet 1940 par le général De Gaulle.

4. Résistant, le colonel Jacquet

Le 17 novembre 1942, il adresse une lettre à Pierre LAVAL, Président du Conseil. Il lui fait part de ses difficultés financières, et demande à percevoir la retraite qui lui est due, « *ou du moins des avances sur cette retraite depuis le 12 novembre 1941* » pour ses 29 ans de services... Mais dans ce courrier qui se termine par « *...l'expression de ma haute considération* », il écrit : « *depuis ma mise à la retraite, j'ai pu, grâce à des amis, trouver à travailler honorablement dans le sens que vous avez bien voulu indiquer à de nombreuses reprises* » Il n'en faudra pas plus à la nouvelle hiérarchie installée à la Libération pour lui demander des explications sur le sens de cette lettre. Cette évocation est-elle à mettre en relation avec l'appartenance de ces deux hommes à la franc-maçonnerie ?

Le rapport sur l'activité du colonel DOMINO dans la clandestinité pendant l'occupation, signé de Pierre SERANDOUR⁷, alias colonel PRAX, responsable de la centrale Praxitèle, apporte un éclairage intéressant sur ses activités. En voici le texte intégral :

Mis en congé d'armistice le 15 octobre 1940, le colonel Domino profite de la liquidation des bases aériennes du Gers pour constituer dans la Creuse (Bellegarde-en-Marche) dans une maison lui appartenant, un dépôt d'armes et de munitions. Dénoncé par la suite par les S.O.L, il sera l'objet de perquisitions, d'un mandat d'arrêt et interdit de séjour dans la Creuse, par arrêté préfectoral.

Rentré à Paris, il mobilise son Etat-major du Secteur de l'Air 51 et quelques unités de ce Commandement qui le resteront pendant toute la durée de l'occupation avec réunion hebdomadaire. Est un des fondateurs du mouvement Liberté actuellement fusionnant avec l'O.C.M.⁸

Dans ce mouvement, il a créé une officine de fausses cartes d'identité et un service de refuge, de soins et d'embauche pour les déportés réfractaires, les parachutistes alliés et les réfractaires du S.T.O, ainsi que les évadés de prison, spécialement de Polonais⁹, ou d'Allemagne.

Cette organisation décapitée par l'arrestation de 11 des principaux agents (parmi lesquels plusieurs officiers du secteur 51) rentre en sommeil.

S'engage alors au B.C.R.A sous le pseudo Jacquet, RAF 507, réseau Mabro, Centrale Praxitèle, se spécialise dans les renseignements aéronautiques et l'activité de l'armée occupante sur les côtes de Bretagne.

Est arrêté par la Gestapo et traduit en Conseil de guerre sous l'inculpation « Sabotage de la Défense Nationale ».

Participe à la Libération de Paris avec les groupes francs du 17^{ème} arrondissement.

Dès la Libération, organise avec quelques agents du réseau Mabro, un service de contre-espionnage, procède à l'arrestation de plus de 150 personnes (miliciens, L.V.F, Gestapo, Officiers allemands espions restés à Paris).

Avait été mis en retraite d'office par l'autorité de fait, se disant gouvernement de Vichy le 23 septembre 1941.

En janvier 1944, recherché par la Milice et la Gestapo, a dû quitter son domicile et vivre dans la plus grande clandestinité.

Dans un document annexe, Georges DOMINO évalue les effectifs commandés au sein de ces réseaux : 600 hommes pour le groupe Liberté, 60 agents au B.C.R.A, 150 hommes au cours des journées de la Libération de Paris et 35 agents du contre-espionnage.

Le décret du 5 juin 1945 décerne la Médaille de la Résistance à Georges Domino.

⁷ Ancien député radical du Front populaire, Pierre Serandour vota les pleins pouvoirs au maréchal Pétain en juillet 1940 et entra dans la Résistance dès mai 1941. Après-guerre il fit carrière aux Finances et prit sa retraite de trésorier principal des hôpitaux de Paris en 1973.

⁸ O.C.M : Organisation civile et militaire : l'un des huit grands réseaux de résistance en zone occupée.

⁹ Il faut sans doute y voir la raison de sa décoration comme commandeur de l'Ordre de Polonia Restitua.

5. Le retour

Le 1^{er} septembre 1944, il écrit au ministre de l'Air, Fernand GRENIER :

« Je me souviens avec quelle bienveillance vous m'avez accueilli il y a quelques mois et des conseils que vous avez bien voulu me donner lorsque, comme ancien collaborateur de Pierre Cot, j'ai été pris à partie par le Procureur Général Cassagnau en son réquisitoire de Riom et par la presse collaborationniste. Vous n'ignorez pas le régime abject auquel ont été soumis les officiers, sous-officiers et fonctionnaires du Ministère de l'Air en raison de la loi sur les Sociétés secrètes ou encore en raison de leur affectation antérieure à un cabinet du Front Populaire.(...) Ce fut d'abord la publication au Journal Officiel des listes où les allemands purent facilement se fournir d'otage, ce furent ensuite les révocations, les mises à la retraite d'office, parfois l'internement administratif ou les poursuites judiciaires entraînant des condamnations de prison, lorsque ce n'était pas la livraison pure et simple à la Gestapo, toujours suivie d'une déportation quand ce n'était pas d'une exécution sommaire, comme ce fut le cas pour beaucoup de nos camarades(...) C'est en tant qu'officier le plus ancien dans le grade le plus élevé des officiers et fonctionnaires du Ministère de l'Air présents à Paris comme chef de groupement clandestin de défense contre Vichy de ce département. »

Cette lettre a pour objectif d'obtenir sa réintégration dans le corps des officiers de l'Air.

Cette demande acceptée, il est réintégré dans son grade et son ancienneté le 16 janvier 1945, à effet du 13 novembre 1941, ce qui rend nul et sans effet la sanction prise par le gouvernement de Vichy. Le 17 mai 1945, par décision n°729, le général De GAULLE cite à l'ordre de la Division le colonel DOMINO : *« Officier supérieur de grande valeur, Agent S.R en territoire occupé par l'ennemi, possédant un sens élevé de l'honneur et du devoir. A accompli avec dévouement et courage sa difficile mission d'agent de renseignements, procurant à nos services des informations de premier ordre sur les fabrications de l'armée ennemie, ainsi que sur la position de ses unités »*. Cette citation comporte l'attribution de la Croix de guerre 1939 avec étoile d'argent.

Il est ensuite nommé général de brigade aérienne le 25 juin 1945 et commande la 2^{ème} Région Aérienne à Villacoublay. Le ministre des Armées, Edmond MICHELET, lui adresse ses félicitations le 12 novembre 1946 pour :

- *« Le zèle déployé dans l'application des directives du Ministre des Armées qui demande que l'Armée soit productive, principalement dans le secteur de la production agricole, dans le double but d'améliorer l'ordinaire de la troupe et, par la diminution du volume des achats militaires de denrées dans le commerce local, de faciliter le ravitaillement de la population civile »*
- *« Les excellents résultats obtenus dans l'exploitation, avec des moyens de l'Armée de l'Air et dans le cadre de ces directives d'une ferme située sur le territoire de la 2^{ème} Région Aérienne. »*

Cette ferme située à Evreux, sera au centre de reproches qui lui seront adressés deux ans plus tard. Il est ensuite nommé Adjoint au général Inspecteur général de l'armée de l'Air, le 4 juin 1948.

6. La chute

Sa carrière d'après-guerre sera de courte durée. Une enquête effectuée à la 2^{ème} Région Aérienne à compter du 18 mai 1948, fait apparaître des fautes graves qui lui sont imputées. Un décret en date du 28 octobre 1948 le place dans la 2^{ème} section du cadre de l'Etat-major général de l'Armée de l'Air. Il lui est reproché de ne pas avoir pris de sanctions envers des subordonnés, d'avoir facilité l'acquisition d'une voiture réformée à un adjudant-chef, admis au mess de la rue Saint-Didier un noyau d'officiers privilégiés, de ne pas avoir contrôlé la gestion du mess.

Le rapport et ses annexes, comprenant 56 pages, contiennent les faits et les réponses de Georges DOMINO. Ce ne sont pas les tirs de la DCA allemande de la Première Guerre mondiale ou les agissements de la Milice ou de la Gestapo qui auront raison du général commandant la 2^{ème} région aérienne ... ce sont les comptables de l'administration. Georges DOMINO décède le 24 février 1959.

Le 25 septembre 1963, la Cour des Comptes rend un arrêt dans lequel elle considère que l'injonction prononcée est levée et *« dit qu'il n'y a lieu à condamnation à l'encontre du sieur Domino. »*

son petit-neveu, le 4 avril 2014

Brevets :

- Observateur en avion, le 2 mai **1917**
- Brevet militaire de pilote avion, le 19 mars **1920**
- Brevet civil 1^{er} degré de pilote avion, le 6 mai **1936** (n° 5604).
- Insigne de pilote tchécoslovaque, le 11 janvier **1937**

Décorations :

- Légion d'honneur ; chevalier en **1920**, officier en **1936** et commandeur en **1947**
- Croix de guerre 1914-1918, deux palmes de bronze, une étoile de vermeil
- Croix de guerre 1939-1945 avec étoile d'argent
- Médaille de la Résistance avec rosette
- Médaille commémorative de la Grande guerre
- Médaille Interalliée de la Victoire
- Croix du Combattant
- Croix du Combattant volontaire
- Chevalier du Mérite social
- Médaille d'honneur de l'Education Physique
- Officier d'Académie
- Chevalier de l'Ordre National du Mérite Agricole
- Croix de 1^{ère} classe des services militaires volontaires
- Chevalier du Dragon d'Annam
- Officier du Nichan el Anouar
- Commandeur de l'Ordre de l'Etoile Noire du Bénin
- Commandeur du Nichan Iftikhar
- Commandeur de l'Ordre de l'Ouissam Alaouite
- Commandeur de l'Ordre Polonia Restitua
- Commandeur de l'Ordre du Jade Brillant

Sources et remerciements :

Roger *ROCHEZ*

Franck *ROUMY*

Albin *DENIS* « Les Escadrilles Françaises de la Grande Guerre » → www.albindenis.free.fr

Henri *GUYOT* « Traditions des escadrilles de l'Armée de l'Air » → www.traditions-air.fr

« Léonore » la base de données des archives nationales → www.culture.gouv.fr/documentation/leonore/pres.htm

Le site internet « Mémoire des hommes » → www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr

Les Archives Départementales de la Creuse à Guéret (23) → www.creuse.fr

Les Archives du Service Historique de l'Armée de l'Air à Vincennes → www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr

« The French Air Service War Chronology 1914-1918 » livre de Frank *BAILEY* & Christophe *CONY*, page 129

L'état civil des communes concernées

Mise en œuvre par Dominique MARTIN pour www.airmemorialcreusois.fr